



Garde nationale  
du Québec  
TRIBUNAL MILITAIRE

Le 8 juillet 2021

ORDRE DES CHIROPRACTIENS DU QUÉBEC  
7100, rue Jean-Talon Est, bureau 250  
Montréal (Québec)  
H1M 3S3

À l'attention de la direction et des membres du syndic

AVIS DE RESPONSABILITÉ

Accusations de génocide par complicité dans l'Opération terroriste COVID-19

Mesdames, Messieurs,

Nous avons été informés que la direction et le syndic de l'Ordre des chiropraticiens du Québec, et en particulier Mme Chantal Pinard, participent sciemment et délibérément à l'Opération COVID-19, qui est la plus grande et honteuse arnaque de l'Histoire de l'Humanité, ainsi qu'une attaque terroriste des Nazis de Big Pharma et des mondialistes satanistes.

**Par la présente, vous êtes donc sommés de stopper immédiatement toutes vos tentatives visant à intimider, pénaliser, voire radier des chiropraticiens du Québec et leur personnel dans l'exercice de leur profession que ce soit dans leurs cliniques ou dans tout autre lieu relativement à la pandémie de COVID-19.**

Les requêtes de radiation ou de sanction envoyées à certains de vos membres exposent clairement que vous êtes les plus honteux complices de ce complot médical mondial : c'est vous qui couvrez de déshonneur la chiropratique en adhérant aux mesures frauduleuses et pseudo-sanitaires de l'INSPQ, de l'OMS, du CDC, de Santé Canada, du Collège des médecins du Québec et de toute autre institution de santé publique corrompue prenant part à la vaste campagne de propagande ayant causé une véritable psychose de masse, et ce, pour un virus qui n'existe même pas! Il a été démontré à de nombreuses reprises que le véritable objectif consiste à faire croire que toute la population doit se faire « vacciner », alors qu'on lui injecte des potions toxiques et non approuvées par Santé Canada ou la FDA, autrement qu'à titre « expérimental ».

Ces requêtes de radiation sonnent le glas de votre organisation gravement compromise et dégénérée. Lesdites requêtes seront d'ailleurs mises en ligne publiquement si vous n'annulez pas tous les recours contre les chiropraticiens qui ont choisi de ne pas collaborer au grand délire covidien que vous entretenez. Veuillez noter que votre refus d'obtempérer ne fera qu'aggraver votre cas.

### **1. Vaccins : non efficaces et non sécuritaires**

Comment l'Ordre des chiropraticiens peut-il en toute conscience et qualification scientifique endosser ou forcer quelque vaccination que ce soit, alors que l'efficacité des vaccins n'a jamais été démontrée, pas plus que leur aspect sécuritaire, et ce, tant pour les enfants, les adultes, que les aînés? N'êtes-vous donc pas au courant de la victoire en 2018 de l'avocat américain Robert F. Kennedy Jr qui a fait la preuve en Cour fédérale américaine qu'aucune étude sur les vaccins n'a pu démontrer qu'ils soient efficaces ou sécuritaires, et ce, depuis plus de 32 ans?

### **2. Infractions en vertu du Code de Nuremberg**

Vous n'êtes pas sans savoir que vous faites face à l'emprisonnement à vie ou à la peine de mort pour violation du Code de Nuremberg, c'est-à-dire pour avoir forcé vos membres et leur personnel à participer à une expérimentation médicale frauduleuse sur la population avec des produits médicaux dangereux, toxiques, voire mortels, et ce, sans le consentement éclairé des participants.

### **3. Participation à un génocide**

Il est totalement inacceptable que l'Ordre des chiropraticiens interdise à ses membres de diverger de la version officielle de la fausse pandémie déclarée par des organisations criminelles dont les actions et méfaits démontrent sans le moindre doute qu'ils ont lancé une campagne de dépopulation mondiale, visant au premier chef les pays occidentaux.

### **4. En plus d'atteinte à la liberté d'expression et à l'indépendance professionnelle**

Il est révoltant et outrageant que l'Ordre des chiropraticiens du Québec soit complice de l'imposition par le gouvernement de François Legault et d'autres dans le monde, de toutes les mesures inefficaces, manipulatoires, voire criminelles de l'INSPQ et que, de surcroît, le non-respect de celles-ci constitue un motif de sanction, voire de radiation de vos membres qui ne font que suivre la logique qui prévaut depuis la nuit des temps, et qui veut que nous soyons conçus pour respirer de l'oxygène, et non du CO2, et à plus forte raison pour un foutu mensonge : le « virus » du COVID-19 n'a jamais été identifié, ni isolé.

### **5. Parlons science : la médecine Rockefeller est une imposture**

Ne savez-vous donc pas que la théorie du germe élaboré par Louis Pasteur, un des plus grands imposteurs, est une gigantesque fraude sur laquelle repose la médecine moderne corrompue des Rockefeller? Vous ignorez sans doute aussi que c'est Antoine Béchamp qui avait raison lorsqu'il affirmait que « le microbe n'est rien, le terrain est tout ». <https://www.neosante.eu/microzymas-bacteries-virus/>

### **6. Au cœur de la pandémie : le teste PCR**

Le test PCR à lui seul constitue une fraude internationale dans le contexte de la pandémie. En effet, son utilisation actuelle ne permet pas d'identifier un virus. Qui plus est, aux dires de son inventeur,

Kerri Mullis, il ne peut non plus être utilisé pour porter un diagnostic sur quoi que ce soit. Cela signifie donc que tous les cas rapportés par les agences de santé publique sont frauduleux! Le soi-disant « virus, COVID-19, SARCOV-2 ou Coronavirus » n'a jamais été isolé ni identifié à ce jour. Il ne peut donc pas se propager, comme vous le soulevez dans votre requête de radiation, car il n'existe tout simplement pas!

### **7. L'aberration des masques**

Les masques sont non seulement inutiles pour protéger qui que ce soit de quoi que ce soit, mais ils sont surtout hautement toxiques lorsque portés sur de longues périodes, car ils contraignent le porteur à respirer de 5000 à 10 000+ PPM de dioxyde de carbone (CO2) et moins d'oxygène. Comment cette pratique de privation d'oxygène peut-elle être bénéfique pour un être humain?

### **8. Votre rôle : la protection du public**

Ça ne va pas la tête à la direction de l'Ordre des chiropraticiens ? Vous avez de toute évidence respiré beaucoup trop de CO2, car votre jugement est dangereusement affecté au point où vous n'avez plus aucune autorité ni crédibilité au sein de votre profession et que quiconque est au courant de vos manœuvres d'intimidation envers vos membres éveillés comprend que vous avez abandonné votre mission, soit celle de protéger le public. Vous avez plutôt choisi d'obéir à l'OMS, à Bill Gates, à la CAQ et aux Libéraux, dont Jean Charest, ardent défenseur et promoteur de la 5G et du passeport vaccinal...

### **9. Répéter un mensonge 1000 fois n'en fait pas une vérité**

Les médias de masse du Québec et tous les médecins et pseudo-spécialistes des institutions de santé mentent éhontément à la population, en plus de cacher les véritables causes des décès attribués au soi-disant virus. De plus, ils ne disent mot des solutions les plus efficaces pour accroître l'immunité naturelle et ainsi proposer à la population des solutions favorables au maintien d'une bonne santé.

Par ailleurs, aucune figure publique ni ordre professionnel ne fait mention des graves dangers de la technologie 5G, alors que celle-ci est responsable des millions de décès survenus à Wuhan en 2019. Votre silence sur cette question et dangers inhérents à la 5G fait de vous des complices des technocrates eugénistes qui utilisent la fausse pandémie pour mettre en place une prison technologique, voire une arme de destruction massive sous des motifs trompeurs et fallacieux.

ATTENTION : Sachez que vous ne pourrez plaider l'ignorance. L'information dont vous avez besoin pour bien comprendre les enjeux vous est accessible.

### **Nombreux rapports d'enquêtes disponibles**

Les rapports d'enquêtes disponibles sur la page d'accueil du site Web de la Garde nationale du Québec exposent de façon irrémédiable et sans équivoque toutes les mesures pseudo-sanitaires qui font partie du plan de démolition des bandits du Forum économique mondial, dirigé par le cinglé Klaus Schwab, qui admet publiquement les détails de son plan machiavélique sur le site Web du Forum et dans son livre si pertinemment intitulé « La Grande réinitialisation » (*The Great Reset*). Ses intentions meurtrières y sont clairement mentionnées.

Vous avez donc l'obligation de prendre connaissance des preuves accablantes de ce complot dégoûtant et de sortir sur le champ de la trajectoire que vous avez suivie depuis le début de cette attaque terroriste.

VEUILLEZ NOTER QUE VOTRE REFUS D'OBTEMPÉRER NE FERA QU'AGGRAVER VOTRE CAS.

Voici à quoi s'exposent les collaborateurs de l'Opération terroriste COVID-19 du gouvernement du Québec :

### **Tribunal militaire**

Soyez donc avisés qu'en conséquence, le Tribunal militaire de la République du Québec émettra des mandats d'arrestation et d'emprisonnement immédiat contre la direction de l'Ordre des chiropraticiens du Québec pour complicité de crimes contre l'Humanité, trahison et génocide contre la population du Québec. Pour dissiper tout doute dans votre esprit quant au sérieux de cette démarche, nous vous invitons à prendre connaissance de la [plainte déposée par le Collectif des Syndicats et Associations Professionnels Européens contre le gouvernement de la France](https://anthropo-logiques.org/wp-content/uploads/2021/07/PLAINTE-CSAPE-FRA-CRIME-CONTRE-HUMANITE.pdf).  
<https://anthropo-logiques.org/wp-content/uploads/2021/07/PLAINTE-CSAPE-FRA-CRIME-CONTRE-HUMANITE.pdf>

### **Avis public**

Vous avez maintenant le devoir d'informer la population. Nous attendons donc de lire sur votre site Web un communiqué officiel de votre part indiquant que vous **renoncez à l'application des mesures d'urgence pseudo-sanitaires**, tant pour vos membres que pour leurs patients et que vous les incitez à **afficher l'avis public ci-joint à l'entrée de leurs cliniques**.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.



### **Daniel Gaumond**

Directeur – Sécurité et logistique, enquêteur de fraudes médicales  
[www.gardenationale.quebec](http://www.gardenationale.quebec)

C.C. Office des professions du Québec  
p.j. Affiche « Avis public »